

Des pièces d'or aujourd'hui en circulation ont une valeur connue de poids en or et je peux en nommer plusieurs. Le Kruger Rand d'Afrique du Sud, par exemple, contient une once d'or pur. Sa valeur nominale fluctue avec la valeur de l'or sur le marché libre. Le ministre des Postes propose d'émettre deux pièces qu'il revendra à la banque pour \$100 chacune, mais l'une contiendra la moitié moins d'or que l'autre et sans valeur intrinsèque. C'est la première fois que le Canada ou tout autre pays industriel se mêle de frapper des pièces d'or qui n'ont pas de valeur intrinsèque et je trouve honteux que nous trempions là-dedans.

J'espère que le ministre repensera la question, monsieur l'Orateur. Je recommande fortement l'adoption de l'amendement présenté par le député de York-Simcoe.

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec plaisir le ministre nous faire part cet après-midi de ce qu'il pense de l'attitude de notre parti à l'égard des Jeux olympiques.

M. Mackasey: Est-ce tout ce que vous vous rappelez de son discours?

M. Baker (Grenville-Carleton): Précisément. C'est bien cela. J'ai entendu le ministre le dire. Notre parti partage l'opinion qu'il s'agit ici d'un projet national. Je regrette de dire que même avant cet après-midi l'autre côté a lancé des quolibets; certains des députés d'en face ont même donné l'impression qu'il y en avait parmi eux qui n'appuyaient pas le ministre. Mais cette question a été élucidée de façon satisfaisante, je crois.

Nous espérons tous que les Jeux olympiques auront du succès car c'est au Canada qu'ils ont lieu. Notre pays les parraine et les Canadiens en bénéficieront dans toute la mesure possible. Nous avons tous une obligation envers les Jeux et dans la mesure où ce bill en facilitera la réussite nous le voulons le meilleur possible.

L'amendement a pour but d'empêcher que deux pièces d'or aient la même valeur monétaire mais pas le même titre d'or, et qu'elles soient telles qu'on ne puisse les différencier au premier coup d'œil. Je sais bien que le gouvernement n'avait pas l'intention de lancer un programme dont les naïfs puissent être dupes et dont les spéculateurs puissent profiter; mais, quoi qu'il en soit, cela pourrait se produire.

Nous ne pouvons tous être des numismates ou des spécialistes munis d'instruments permettant d'examiner les pièces; aussi, j'estime qu'il est du devoir du gouvernement, qui peut prescrire le titre d'or, de veiller à ce que le programme soit bien compris. Quiconque veut acheter des pièces de monnaie pour ainsi aider les Jeux olympiques devrait être protégé.

L'amendement est relativement simple. Comme le député d'Esquimalt-Saanich (M. Munro), je suis décontenancé de voir le gouvernement apparemment hésiter à l'étudier ou encore à présenter un amendement que tous les partis puissent accepter. Le gouvernement pourrait peut-être faire sien cet amendement et l'adopter, étant donné que bon nombre de députés qui ont participé au débat semblent l'accueillir favorablement.

Jeux olympiques—Financement

● (1730)

Évidemment, le ministre comprend les problèmes que pose le titre d'or et j'accepte ses explications relatives à la frappe, aux prix de l'or, à l'échéancier, et ainsi de suite. Mais cette explication ne l'empêche pas d'accepter un amendement ou un sous-amendement capable de faire disparaître ces difficultés. Je pense que le ministre veut nous donner des assurances...

M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, le député me permet-il une question? Dans l'amendement proposé, qu'est-ce qui empêche la frappe de deux pièces d'or? Comment un acheteur pourra-t-il distinguer les pièces s'il achète des pièces d'argent, par exemple? Il y aura trois émissions de pièces, les pièces mises en circulation, les pièces non distribuées et les pièces de collection. Toutes sont en argent mais en apparence, elles sont différentes. Comment protéger les acheteurs? Qu'est-ce qui dans l'amendement garantit l'authenticité des pièces? Je me rends compte que le député n'est pas expert en la matière.

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, l'observation du ministre était justement notre thèse. Il a mis le doigt sur ce qui nous préoccupe. Il a parlé de la frappe de deux pièces d'or et de trois pièces d'argent. Nous ne disons pas qu'il n'y a pas de difficultés, mais que pour la première fois dans notre histoire, nous frappons une pièce d'or de ce genre. Cette pièce doit être le symbole d'un événement national et mondial et le gouvernement se doit d'offrir quelque garantie aux collectionneurs véritables, aux collectionneurs commerciaux et à ceux qui achètent les pièces pour soutenir les Jeux olympiques.

Je sais que des difficultés se posent pour l'émission d'autres pièces mais l'amendement n'en est pas moins nécessaire. Nous devons nous assurer que nos pièces d'or portent une marque distinctive. J'espère que le gouvernement décidera de frapper seulement une pièce d'or; autrement, les gens confiants et crédules seront bien incapables de se protéger eux-mêmes. Plusieurs pièces d'argent ont été frappées et chaque catégorie peut être distinguée. Mais lorsqu'il s'agit de pièces d'or d'une très grande valeur, le gouvernement se doit de protéger le public au moyen de mesures législatives afin que les gens confiants et crédules ne risquent pas d'être fraudés. Si quelque organisme privé essayait de frapper deux pièces qui auraient la même apparence pour l'homme ordinaire mais de valeur différente, le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet) aurait tôt fait d'y mettre le holà. Le gouvernement devrait prendre autant de soin lorsqu'il frappe des pièces de monnaie.

J'aurais maintenant un mot à dire sur la manière dont le comité des prévisions budgétaires en général a étudié le bill. J'avais toujours pensé que le Règlement avait été modifié en 1968 pour permettre notamment aux comités de la Chambre de décharger le Parlement de la tâche d'étudier les projets de loi. Avant 1968, les bills étaient examinés en comité plénier, et on voulait charger les comités permanents de ce travail. En 1968, j'étais membre du comité qui a étudié les modifications du Règlement. Je fais des réserves quant à la façon dont on étudie les prévisions budgétaires et beaucoup d'autres questions, mais je dois dire que dans l'ensemble, le système des comités donne de bons résultats.